

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes logistiques

31 mai 2024

À propos de ce rapport

L'esclavage moderne fait référence aux formes d'esclavage contemporain telles que le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants, la traite des êtres humains ou toute autre pratique d'exploitation du travail reconnue au niveau international. Il s'agit d'un problème mondial important qui a une incidence sur différentes industries, secteurs et emplacements géographiques. Le gouvernement canadien s'est engagé à prévenir et à réduire ces risques et a établi une loi pour obliger certaines entités à rendre compte des mesures prises à cet égard.

Roofmart (Canada) Limitée (« Roofmart », « la Société ») reconnaît que l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, est un problème complexe qui peut exister sous diverses formes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Roofmart (Canada) Limitée reconnaît qu'elle a un rôle important à jouer dans la protection des droits de ses travailleurs, l'amélioration de la transparence de sa chaîne d'approvisionnement et l'atténuation des risques d'esclavage moderne.

En tant qu'entreprise en activité depuis plus de 60 ans, Roofmart est restée fermement ancrée dans ses valeurs fondamentales, son esprit d'entreprise, son engagement envers la qualité et sa vision d'être un chef de file en matière de santé et de sécurité en créant un environnement sécuritaire sans blessures au sein de son industrie.

Portée, définitions et limites

Ce rapport conjoint est fourni en rapport avec la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada (la « Loi ») et les directives connexes de Sécurité publique Canada, pour la période de référence du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Le rapport décrit les mesures que Roofmart et ses filiales ont prises pour la période considérée en ce qui concerne la prévention et la détection de l'esclavage moderne dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Le présent rapport a été préparé au nom de **Roofmart (Canada) Itée** en tant que principale entité déclarante et des filiales directes et indirectes mentionnées ci-dessous :

- Roofmart West Limited
- Roofmart Alberta Inc.
- Roofmart Pacific Ltd.
- Pacific Roof Centre Inc.
- Roofmart Ontario Inc.
- Roofmart Prairies Ltd.
- Les Entreprises Roofmart Itée

Aux fins du présent rapport, les termes « Roofmart (Canada) Limitée », « Roofmart » et « la Société » peuvent être utilisés indifféremment pour désigner l'entreprise.

Nos structures, nos activités et nos chaînes d'approvisionnement

Affaires et structure

Roofmart est une entreprise privée canadienne spécialisée dans la distribution de matériaux de toiture et de revêtement aux propriétaires, aux entrepreneurs, aux constructeurs de maisons et aux promoteurs. La Société dispose d'un réseau de distribution national et est l'un des principaux distributeurs de produits de toiture commerciale et résidentielle au Canada. De plus, c'est un important distributeur d'outils et de produits de sécurité, d'équipements et d'accessoires de construction. Le succès de Roofmart est attribuable à ses employés dévoués et compétents qui exercent leurs activités dans plus de 50 centres de vente et de distribution stratégiquement situés partout au Canada. En s'associant à des fabricants sélectionnés, Roofmart distribue efficacement une gamme diversifiée de produits pour répondre aux besoins changeants de ses clients.

Le siège social de Roofmart est situé à Brampton, en Ontario, au Canada, et abrite son Centre national de soutien et l'équipe de direction. La Société sert ses clients par le biais d'un réseau national d'installations de vente et de distribution. Les installations de distribution de Roofmart collaborent pour s'assurer que leurs processus et leurs technologies sont alignés. Chaque division et installation de distribution adhèrent strictement aux principes fondateurs de la Société et sont soumises aux normes et processus d'entreprise de la Société.

Activités

Roofmart s'associe à des fabricants nord-américains et offre une gamme diversifiée de produits, notamment des produits de toiture résidentielle et commerciale, des produits de revêtement extérieur et de bardage, des produits d'imperméabilisation, d'isolation et d'enveloppe de bâtiment ainsi que des outils et des produits de sécurité. L'offre de la Société peut être décomposée dans les catégories suivantes :

- **Toiture résidentielle** : Roofmart offre une sélection complète de produits pour répondre aux besoins de toiture résidentielle, y compris les bardeaux, la toiture métallique, le feutre et la sous-couche, la protection contre la glace et l'eau, les puits de lumière et les écoutes, etc.
- **Toiture commerciale** : Roofmart offre une large gamme de solutions de systèmes de toiture commerciaux allant des systèmes de bitume modifiés à l'isolation thermique.
- **Revêtement et bardage** : Roofmart offre des matériaux de construction extérieurs utilisés pour couvrir et protéger les murs d'une structure.
- **Enveloppe du bâtiment** : Roofmart propose des produits de systèmes muraux et des produits de protection des bâtiments de haute performance qui répondent à toutes les normes d'étanchéité et d'isolation de l'industrie.
- **Outils et équipement spécialisé** : Roofmart offre une variété d'outils standard et spécialisés adaptés aux besoins de l'industrie de la construction, tels que des équipements de sécurité, des outils à main et des pistolets à clous.
- **Adhésifs et ciments** : Roofmart propose une variété d'accessoires, y compris des adhésifs, des scellants, des revêtements, des ciments, des apprêts et des rubans pour toutes sortes de projets.

Chaîne d'approvisionnement

En tant que distributeur en gros de toitures et de voies d'évitement, Roofmart agit comme intermédiaire entre les fabricants et les clients de l'industrie de la toiture et du revêtement. Grâce à des partenariats stratégiques avec les fabricants, Roofmart se procure une large gamme de produits de toiture standard et spécialisés. Ces produits sont ensuite distribués et livrés à des clients partout au Canada, répondant ainsi aux divers besoins des professionnels de la construction et du développement.

Le rôle de Roofmart en tant que distributeur lui permet de se concentrer sur l'approvisionnement et la distribution efficaces de produits de toiture et de revêtement ainsi que d'accessoires. La Société ne s'engage généralement pas dans l'approvisionnement direct en matières premières. La majorité des fournisseurs de Roofmart sont situés au Canada et aux États-Unis, où une législation stricte en matière de droits des travailleurs et de droits de l'homme est appliquée.

Nos valeurs, politiques et processus de diligence raisonnable en ce qui concerne le travail forcé et le travail des enfants

Valeurs

Chez Roofmart, notre philosophie d'entreprise, notre vision et nos valeurs sont adoptées par tous les membres de la direction et les employés. Nous croyons que **le partage des connaissances** nous aide à trouver des moyens d'améliorer notre entreprise pour le bénéfice de tous, **l'intégrité** définit la façon dont nous faisons ce que nous disons, **la réflexion à long terme** encadre notre prise de décision pour aider à assurer un avenir meilleur, la **performance** garantit que nous ne cesserons jamais d'essayer de nous améliorer, **l'humilité** crée des relations honnêtes, ouvertes et respectueuses entre tous, et **l'agilité**, combinée aux connaissances, nous aide à prendre des décisions éclairées rapidement.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Roofmart s'engage à maintenir les normes les plus élevées de conduite éthique dans toutes les relations avec les employés, les clients et les fournisseurs. À ce titre, Roofmart a adopté et mise en œuvre plusieurs politiques et pratiques qui soutiennent les pratiques commerciales responsables et les droits de la personne, qui démontrent l'engagement de la Société à s'aligner sur les lois applicables, à favoriser des pratiques de travail sécuritaires et à fournir un environnement de travail éthique et respectueux.

Roofmart exige que les employés, dans l'exercice de leurs responsabilités professionnelles, observent fidèlement toutes les exigences légales et adhèrent à une liste de politiques qui incluent une politique de prévention du harcèlement, de la discrimination et de la violence, une politique d'éthique commerciale, une politique de conformité à la loi sur l'immigration et une politique de diversité, d'équité et d'inclusion. On s'attend à ce que tous les employés et entrepreneurs appuient les politiques de santé et de sécurité au travail, se conforment à toutes les règles, politiques, procédures et programmes en matière de sécurité et de santé, et fassent de la sécurité et de la santé une partie intégrante de leur routine.

Roofmart croit en une communication ouverte et démontre son engagement envers l'intégrité et la responsabilité par le biais de **Ethics Point, une ligne de soutien téléphonique confidentielle de dénonciation des employés**. Cette ligne de soutien téléphonique offre aux employés un moyen de signaler tout acte illégal, contraire à l'éthique ou dangereux.

À l'avenir, nous continuerons d'évaluer et de renforcer nos politiques et notre processus de diligence raisonnable pour nous assurer que nous avons des mesures appropriées en place pour identifier et répondre aux risques de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement et pour renforcer l'éthique afin de garantir que l'honnêteté, le soin et la diligence raisonnable sont reflétés dans toutes les activités d'approvisionnement. En 2024, nous envisageons l'élaboration d'une **politique d'achat** officielle, fournissant un cadre pour les pratiques d'approvisionnement en biens et services, y compris le respect des droits de la personne et des relations et conditions de travail. De plus, nous envisageons la mise en œuvre d'un processus de présélection pour les fournisseurs, qui exigerait que les nouveaux fournisseurs soient évalués en fonction de critères préétablis et qu'ils remplissent un formulaire d'évaluation indiquant les processus et les programmes qu'ils ont mis en place.

Évaluation des risques de l'esclavage moderne dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement

Roofmart n'a pas de processus officiel d'évaluation des risques en place pour identifier les parties de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement qui comportent un risque de travail forcé et de travail des enfants. Cependant, début 2024, Roofmart s'est engagé auprès de certains fournisseurs directs au moyen d'un questionnaire d'évaluation des risques pour identifier les parties de la chaîne d'approvisionnement qui comportent des vulnérabilités et des risques et pour renforcer sa compréhension des risques liés au travail forcé et au travail des enfants pour son activité et sa chaîne d'approvisionnement. Grâce à cet exercice, Roofmart a interrogé les fournisseurs actifs sur leurs processus et les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, ainsi que sur les risques de leur pays et de leur secteur, comme l'indique l'indice mondial de l'esclavage Walk Free.

Composantes de l'entreprise et de la chaîne d'approvisionnement qui comportent un risque de travail forcé et de travail des enfants

En 2023, la majorité des fournisseurs et entrepreneurs directs de Roofmart étaient situés au Canada et aux États-Unis où de solides lois du travail sont appliquées, c'est pourquoi nous considérons que les risques de travail forcé et de travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement directe sont faibles. Néanmoins, Roofmart reconnaît qu'en raison de la complexité de l'approvisionnement mondial, les risques de travail forcé et de travail des enfants peuvent exister dans sa chaîne d'approvisionnement. La Société envisage des moyens d'améliorer ses procédures pour identifier et traiter les risques de la chaîne d'approvisionnement.

À ce jour, Roofmart n'a fait l'objet d'aucune enquête ni reconnu coupable d'une quelconque infraction aux lois modernes sur l'esclavage.

Mesures prises pour remédier au travail forcé et Travail des enfants, y compris la réparation de la perte de revenu pour les familles les plus vulnérables

Roofmart n'a identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et, par conséquent, aucune mesure corrective n'a été prise. La Société reconnaît l'importance d'une surveillance continue pour s'assurer que les risques de travail forcé et de travail des enfants restent atténués au sein de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement.

Formation

Roofmart n'a offert aucune formation formelle aux employés spécifiques au travail forcé et au travail des enfants en 2023.

Évaluation de l'efficacité

Comme il s'agit du premier rapport sur l'esclavage moderne de Roofmart, la Société n'a pas encore pris de mesures pour évaluer l'efficacité des mesures préventives et d'atténuation. Roofmart continuera d'évaluer son approche pour faire face aux risques de l'esclavage moderne et les mesures introduites feront l'objet de rapports dans les années à venir.

Approbation de l'attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11 de celle-ci, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. Compte tenu de mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

J'ai l'autorité de lier Roofmart Itée

Ariel Koschitzky
Chef de l'exploitation
31 mai 2024